



Aux Clubs du Comité Départemental
Nord

Villeneuve d'Ascq, le 18 décembre 2018

2018-2019 : CR n° 08

Suite à une erreur de compréhension du règlement gazon (*Article 5 b : Equipe absente*), les sanctions suivantes sont annulées, les scores initiaux sont pris en compte :

Journée du 06/10/2018 (complément)

U12 div2 :

WHC présente 5 joueurs, PHCM3 / WHC2 5-0 au lieu de 3-1

Journée du 13/10/2018 (complément)

U8 développement :

LMHC4 présente 3 joueurs, LMHC4 / WHC2 0-9 score inchangé

LMHC4 présente 3 joueurs, CHC3 / LMHC4 5-0 au lieu de 1-1

U10 :

LMHC4 présente 5 joueurs, LMHC4 / WHC3 0-5 au lieu de 3-1

LMHC4 présente 5 joueurs, LMHC3 / LMHC4 5-0 au lieu de 4-0

Journée du 10/11/2018

U10 Div3

Vimy présente 5 joueurs, LMHC3 / Vimy1 5-0 au lieu de 3-2

Vimy présente 5 joueurs, PHCM4 / Vimy1 5-0 au lieu de 1-1

U12 Div2

WHC se présente avec 5 joueurs, DHC2 / WHC2 5-0 au lieu de 4-2

Le Comité Nord de Hockey.